

SYNDICAT DES EAUX MIRABEL-PIEGROS-AOUSTE

=====

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 17 janvier 2018

Le dix-sept janvier deux mille dix-huit à dix-huit heures trente, le conseil syndical de MIRABEL-PIEGROS-AOUSTE, dûment convoqué, s'est réuni en son siège, sous la Présidence de Madame Maryline MANEN,

Date de convocation : 10 janvier 2018

ETAIENT PRESENTS : Mmes et Mrs Maryline MANEN, Lionel BARRAL, Thierry GATTO, René BERGIER, Philippe SOUAL, Fabien SYLVAIN, Magalie VIEUX-MELCHIOR remplace Laurent FAURE) formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES : Gérard FARREYRE, Laurent FAURE

SECRETAIRE DE SEANCE : Magalie VIEUX-MELCHIOR

Proposition d'envoi des convocations par mail

Madame la Présidente propose l'envoi des convocations uniquement par mail et demande à chaque élu de donner son accord par écrit.

Accord du conseil.

Approbation du compte rendu de la séance du 19 décembre 2017

Le conseil syndical approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 19 décembre 2017..

Création d'un poste d'adjoint technique (catégorie C) à temps complet au 25 janvier 2018

Madame la Présidente rappelle qu'un des agents termine son contrat d'avenir au 25/01/2018. La demande de renouvellement de ce contrat aidé n'ayant pas été acceptée et compte-tenu de la qualité du travail et de l'investissement personnel de cet agent, Madame la Présidente propose l'ouverture d'un poste d'agent technique. Il est précisé que le montant de l'aide perçue pour ce contrat aidé s'élevait à environ 1 000€ par mois. Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de créer un poste d'adjoint technique territorial (catégorie C) à temps complet à compter du 26 janvier 2018.

Création d'un poste d'adjoint administratif territorial (catégorie C) à temps complet au 1^{er} mars 2018

Madame la Présidente rappelle que l'agent comptable terminera son contrat CUI CAE au 25/01/2018. La demande de renouvellement de ce contrat aidé n'ayant pas été acceptée et compte-tenu de la qualité du travail et de l'investissement personnel de cet agent, Madame la Présidente propose l'ouverture d'un poste d'agent administratif. Il est précisé que le montant de l'aide perçue pour ce contrat aidé s'élevait à environ 800 € par mois.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de créer un poste d'adjoint administratif territorial (catégorie C) à temps complet à compter du 1er mars 2018,

Questions diverses

- Madame Magalie Vieux-Melchior rappelle à l'assemblée le souhait de la commune d'Aouste de voir réaliser les travaux sur le réseau du lotissement Chabanas (présence d'une source captée par le réseau d'assainissement) ainsi qu'à l'école maternelle. Elle rappelle aussi la nécessité de finaliser les comptes suite au transfert de compétence : factures payées par la commune et recettes perçues par la commune.
- Monsieur Fabien Sylvain propose que le SMPA se dote d'un site internet. Le coût serait d'environ 1000€ avec une maintenance de 100€ par an. Monsieur René Bergier propose de se renseigner.
- Un point est fait sur l'évolution des réclamations des usagers du SPANC de la commune d'Aouste.
- Une délégation représentant le collectif des Berthalais a été reçue. Un courrier d'information a été distribué aux abonnés des Berthalais.

La séance est levée à 21 heures